

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



01 JUN 2026

Greffe



N° d'entreprise : **0477 323 043**

Nom

(en entier) : **ARMOSA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Tuilliers 1 - 4480 Engis**

Objet de l'acte : Reconduction du mandat des administrateurs

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 15/05/2026 :

L'assemblée générale vote, à l'unanimité des voix, le renouvellement du mandat des administrateurs.

Les mandats, repris ci-dessous, sont renouvelés pour une durée de six ans et prendront fin au terme de l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes arrêtés au 31/12/2031 :

- a. Snype SA (BE0454.743.819), administrateur délégué, représenté par Vincent SAMAIN
- b. Openmind SRL (BE0896.038.290), administrateur, représenté par Philippe KEYEUX,
- c. Eléonore SAMAIN, administrateur.

Le mandat de Madame Eléonore Samain ne sera pas rémunéré.

Les administrateurs déclarent accepter le mandat.

L'assemblée mandate la société RSM InterFiduciaire SRL, Lozenberg 18 à 1932 Zaventem (RPM 0442.616.443), représentée par Serge Leleux ou un de ses administrateurs, avec faculté de subdélégation, pour accomplir les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles.

Extrait certifié conforme.

RSM InterFiduciaire SCRL
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge